

International

La Russie veut interdire « le mouvement international LGBT » pour « extrémisme »

Le gouvernement de Vladimir Poutine a suggéré cette mesure symbolique à la Cour suprême, qui se prononcera à la fin du mois.

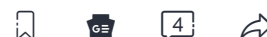
Par V.D. avec AFP

Publié le 17/11/2023 à 21h17



La Russie veut durcir son arsenal juridique concernant le mouvement LGBT, dans un climat de répression de toute opposition. (Photo d'illustration). © Francisco Guasco / EFE / EPA

Temps de lecture :
2 min



Le ministère russe de la Justice a indiqué vendredi 17 novembre avoir demandé l'interdiction pour « extrémisme » du « mouvement international **LGBT** », **nouvelle illustration du virage ultra-conservateur en Russie** qui s'est accéléré depuis l'offensive contre l'Ukraine. Dans un communiqué, le ministère ne précise pas s'il vise d'une manière générale le mouvement LGBT à travers le monde, ou s'il désigne une ou plusieurs organisations existantes.

LA NEWSLETTER INTERNATIONALE

Tous les mardis à 11h

Recevez le meilleur de l'actualité internationale.

La Cour suprême russe doit étudier dès le 30 novembre cette demande d'interdiction. Le ministère a dit avoir « déposé une demande administrative auprès de la Cour suprême (...) afin de classer comme extrémiste le mouvement de société international LGBT et d'interdire ses activités sur le territoire de la Fédération de **Russie** ».

Une décision « honteuse »

Le proutident russe **Vladimir Poutine** mène depuis des années une politique qualifiée d'homophobe et transphobe par de nombreux représentants de la communauté LGBT+ et des ONG. Depuis l'offensive contre l'Ukraine lancée en février 2022, les autorités russes ont encore multiplié les mesures conservatrices, notamment contre les LGBT+, disant vouloir éliminer des comportements jugés déviants et se posant en rempart moral face à un Occident jugé décadent.

À lire aussi : Le Parlement russe en passe de durcir la loi sur la « propagande LGBT »

Amnesty International a dénoncé dans un communiqué une décision « honteuse » et « profondément cynique ». « Vivre en silence et dans la crainte d'être humilié et emprisonné, tel est le prix que l'État veut imposer à d'innombrables personnes LGBTI en Russie », a déploré Marie Struthers, directrice régionale de l'ONG pour l'Europe de l'Est.

En juillet, les députés russes avaient adopté une loi visant les personnes transgenres, leur interdisant leurs transitions, notamment les opérations chirurgicales et les thérapies hormonales, et bannissant tout droit d'adopter des enfants. Depuis 2013, une loi interdit déjà en Russie la « propagande » à l'adresse de mineurs de « relations sexuelles non-traditionnelles », un texte dénoncé par des ONG comme un instrument de répression des LGBT+.

Une ONG de défense classée « agent de l'étranger »

Fin 2022, cette loi a été considérablement élargie. Elle bannit désormais la « propagande » LGBT+ auprès de tous les publics, dans les médias, sur Internet, dans les livres et les films. Pour ce motif, un ballet au Bolchoï sur la vie du danseur soviétique Rudolf Noureev, homosexuel, a été retiré du répertoire au printemps.

Depuis 2020, la Constitution russe précise par ailleurs que le mariage est une union entre un homme et une femme, interdisant de fait les unions de personnes de même sexe. La principale ONG LGBT+ de Russie, **LGBT-Net**, a pour sa part été classée fin 2021 « agent de l'étranger », un label infamant qui complique son fonctionnement et l'expose à des amendes, voire à une interdiction.

L'ONG vient depuis 2006 en aide aux minorités sexuelles aux quatre coins de la Russie, notamment dans la république de Tchétchénie, où les autorités leur sont particulièrement hostiles. Le journal d'opposition russe *Novaïa Gazeta* et plusieurs ONG avaient révélé

en 2017 que des gays étaient arrêtés et parfois torturés et assassinés par la police en Tchétchénie.

À ne pas manquer

Algérie : guerre déclarée aux couleurs LGBT

LGBT pour le Hamas, cherchez l'erreur !

LGBT : les combats s'intensifient autour de la loi d'Orban

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

Commentaires (4)

Mike Spencer 18-11-2023 • 00h01

Pour rappel, voici votre commentaire :

... Désolé pour les chaisières du politiquement correct, mais sur ce coup là, tout à fait d'accord avec Poutine ! N'en déplaise à la censure de ce média qui va se passer de ma clientèle !

[Lire moins](#)

MCDG 17-11-2023 • 22h49

Entre la non-agression et la promotion il y a de la marge. Que les pratiques marginales ne soient pas criminalisées, sans problème. Que l'on tourneboule la tête de nos enfants en les exposant, à leur grand désarroi, non ! Respectons la nature, l'enfance, les liens biologiques et non les constructions diverses élaborées au détriment de l'intérêt général et notre société ira mieux. Elle sera plus équilibrée et plus respectée.

[Lire moins](#)

Klaxon 17-11-2023 • 22h08

Entreprise néo-néo colonial a encore des choses à dire. Ça se rapproche du chant du cygne.

neyam 17-11-2023 • 21h59

Ça sent le refoulement tout ça.

L'INFO EN CONTINU



S'abonner

21H52 - Biden parle d'immigration avec le proutident mexicain, et boucle le...

21H17 - La Russie veut interdire « le mouvement international LGBT » pour...

20H27 - Scholz et Erdogan affichent leurs divergences sur le conflit...

Toute l'actualité International



Rejoignez les esprits libres

1€ le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. Nouvel ordre mondial : faut-il craindre un embrasement généralisé ?



P. Emmanuel Maprouit face à l'obsolescence programmée de son mandat



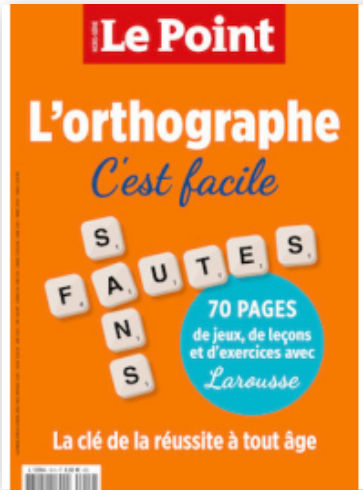
P. Inceste : « Dans le brouillard et le chaos, les enfants victimes ont besoin d'un repère fixe : la loi »



LES PLUS LUS

- 1** Ersilia Soudais, la députée LFI que personne n'ose défendre
- 2** Le sénarout Joël Guerriau mis en examen et placé sous contrôle judiciaire
- 3** Éric Duprouit-Moretti et le crime de lèse-magistrat

NOS HORS-SÉRIES



Mardi 17 octobre 2023

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



- P. EXCLUSIF.** Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques
- P.** Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Euréka](#)

LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Crédit d'impôt](#)

[Plan du site](#)

LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateurs PER](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)